

COMMISSION HISTOIRE DE HAUTE-SAONE

E X E M P L E D ' U T I L I S A T I O N

D ' U N D O C U M E N T

1 - MOTIVATION : (Michel JACHEZ 70-VEZET)

Nous avons étudié à l'aide de textes "Les grandes journées de la Révolution". Tout se faisait à VERSAILLES ou à PARIS. Un enfant a demandé comment cela se passait "chez nous", en Haute-Saône. (En géographie, nous étudions "notre commune") En cherchant, j'ai découvert ce texte qui nous touche de plus près : "La Fête de la Fédération dans un modeste village de la Haute-Saône" Extraits des Archives de la Commune de Germigney. (Voir ce document page suivante)

2 - TRAVAIL :

Remise du texte et d'une fiche-guide (voir ci-dessous) aux élèves (CM2-CFE)

a) Recherches individuelles (Chacun fait ses recherches sur ce qui l'intéresse)

b) Mise en commun de tout ce qui a été trouvé.

c) Rédaction du texte répondant aux questions qui se sont posées, par équipes qui choisissent chacune une partie.

3 - BUT DE CE TRAVAIL :

Par l'étude de textes ou de documents d'histoire locale, intéresser les enfants à des événements du passé.

4 - DOCUMENTATION UTILISÉE :

"Textes et Documents sur l'histoire de la Franche-Comté" par la Société des professeurs d'histoire et de géographie régionale de Besançon, d'où est tiré le texte. Utilisation des manuels d'histoire de la classe. Recherches auprès des personnes âgées pour l'évaluation des monnaies (livres, sous, ...)

5 - FICHE - GUIDE REMISE AUX ELEVES :

Quand se passe cette cérémonie ?

Où se déroule-t-elle ? Cherche sur une carte où se trouvent Germigney et

La Loge, Appremont. Place les par rapport à Gray, à la Saône, à Vezet.

A quelle occasion a-t-elle eu lieu ?

Comment se déroule-t-elle ? Est-ce une cérémonie joyeuse ? Relève les détails qui le montrent.

Quel serment fut prêté ?

Qu' a entraîné dans tous les esprits cette cérémonie ?

Qu'en est-il résulté pour les pauvres de la commune ?

Essaie d'évaluer la somme de 135 livres 5 sous par rapport au prix des denrées de cette époque, le pain par exemple.

Que fera-t-on du procès-verbal rédigé à cette occasion ?

Qu'apprend-on de l'école ?

Compare cette cérémonie à celle qui s'est déroulée au Champ de Mars à Paris.

(suite page suivante)

FICHE-GUIDE (suite)

Recherche ce qu'étaient à cette époque : - les officiers municipaux ;
- le secrétaire de la Municipalité ;
- la Milice nationale.

Explique l'emploi des mots "sieur" et "citoyen", "le chant du TE DEUM".

Comment comprends-tu la phrase : "dresser et rédiger le présent acte sur le registre des délibérations afin de perpétuelle mémoire". ?

6 - LE DOCUMENT :

LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION DANS UN MODESTE VILLAGE DE HAUTE-SAONE

"L'an 1790, le 14 juillet, environ l'heure de midi, la Commune de GERMIGNEY-ET-LA-LOGE, assemblée sur la place publique par le son des cloches et de la caisse, à la diligence des sieurs J.B. Galloy, maire, J.B. Moussard et J.F. Jolyot, officiers municipaux, Etienne Tramus, Procureur de la Commune et les soldats de la milice nationale assemblés à la diligence du sieur Charles FR. Billaud, commandant de la milice et de la place publique, se sont transportés dans un pré lieu-dit Grand Etang, territoire d'Apremont, où se sont aussi transportés la Commune d'Apremont... auquel lieu de Grand Etang était élevé un autel pour y célébrer le saint-sacrifice de la messe, qui a été célébré par Messire Claude Louis Seguin de Vaivre, Docteur en Sorbonne, prêtre-curé d'Apremont, Germigney et La Loge..., en mémoire de la prise et destruction de la Bastille de Paris qui s'est faite par les français à pareil jour de l'an dernier, le 14 juillet, qui est le commencement de la liberté des Français. Le Sieur Seguin a prononcé une exortation sur cette cérémonie et a fini par la formule du serment qui a été acceptée et prêtée par tous les citoyens et gardes nationales présents...La cérémonie s'est terminée par le chant du Té Déum et par une décharge faite par les gardes nationales.

Cette cérémonie ayant procuré une joie générale dans tous les coeurs, les sieurs officiers de municipalité et de milice nationale de Germigney ont requis le sieur Claude André Roussel fils, secrétaire de la municipalité et Pierre Jannot maître d'école, secrétaire de la milice, de dresser et rédiger le présent acte sur le présent registre des délibérations afin de perpétuelle mémoire"
(14 juillet 1790)

"Vu l'effet que cette cérémonie a produit sur tous les esprits, il est convenable de témoigner de l'humanité et de la charité aux pauvres de Germigney et La Loge, le Conseil a délibéré qu'il serait délivré aux pauvres de Germigney et La Loge, la somme de 135 livres cinq sous, proportionnellement aux besoins de chaque pauvre."
(14 juillet 1790)

Le dit procès-verbal sera imprimé, et il en sera tiré un nombre d'exemplaires suffisants pour satisfaire le désir des citoyens et fournir pendant 10 ans les écoles publiques de la Paroisse...
(du 22 juillet 1790)

Extraits des Archives de la Commune de Germigney.

L'UTILISATION DES PIÈCES DE MONNAIE

Un vieille pièce de monnaie datant de la Révolution est arrivée à l'école, la petite fille l'avait trouvée ...dans son jardin.

Le lendemain, d'autres pièces arrivaient. Il en arrivait des quantités et les enfants ont commencé à se passionner.

Elles sont vieilles, elles sont usées.

Les décimes, ça existait à cette époque.

Ce n'est pas le même métal que les pièces actuelles;

Il y a la date

Il y a un personnage, une couronne...

Il y a de drôles de devises...


nous avons mis en ordre toutes ces idées, et trouvée une manière de disposer notre travail (travail collectif, je n'avais au départ aucune idée préconçue)

Il s'est formé des équipes autour de chaque pièce avec des consignes simples: observation, dessin ,notation de toutes les indications, recherche sur l'époque dans tous les documents disponibles.

C'est ensuite, après que chaque équipe a fait son compte-rendu, qu'on a songé à classer ces résultats, en constituant un album composé d'un tableau clair pour chaque pièce observée et même pour des pièces non en notre possession.

Nous avons laissé des vides que nous remplirons peut-être un jour.

Un exemple de tableau:

	pièce	ROYAUTE
	régime	
	date	1785
	personnage	LOUIS XVI
	emblèmes	COURONNE ET ECUSSON AVEC FLEURS DE LIS
	devise	REX FRANCIA ET NAVARRE DOGRATIA
	valeur	EN BRONZE -AUCUNE INDICATION
caractères de cette époque	ROYAUTE ABSOLUE DE DROIT DIVIN PAS DE CONSTITUTION, INEGALITES SOCIALES	

Bien des choses nous ont surprises: les équipes jouaient aux devinettes avant de rechercher dans les documents. et trouvaient des choses vraies .

on aurait pu découvrir bien d'autres choses mais cela dépassait les connaissances de leur maître .Un camarade pensait qu'il aurait été intéressant de chercher la valeur des pièces par rapport au prix du pain par exemple ...Est-ce possible? La valeur du métal employé, le trou dans certaines pièces seuls pouvaient nous aider...